

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;

- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Elisabeth ROTHMUND
Professeure des universités

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Tristan COIGNARD
Professeur des universités

Académie de BORDEAUX

Membres du jury

M. Nicolas BATTEUX
Maître de conférences des universités

Académie de NANCY-METZ

M. Lucien BOULAIRE
Professeur de chaire supérieure

Académie de PARIS

M. Adrien DEJEAN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Valérie DUBSLAFF
Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

M. Bruno FAUX
Professeur de chaire supérieure

Académie de BORDEAUX

Mme Laure GAUTHEROT
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Philipp JONKE
Maître de conférences des universités

Académie de DIJON

M. Michel LEFEVRE
Professeur des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Delphine PASQUES
Professeure des universités

Académie de PARIS

Mme Liubov PATRUKHINA
Maîtresse de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

M. Stéphane PESNEL
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Beatrice POULAIN
Professeure agrégée

Académie de LYON

Mme Natacha RIMASSON FERTIN
Professeure des universités

Académie de GRENOBLE

Mme Anne ROEHLING
Professeure de chaire supérieure

Académie de PARIS

Mme Maïwenn ROUDAUT
Professeure des universités

Académie de NANTES

Mme Sibylle SCHUBERT
Professeure agrégée

Académie de NICE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 28 janvier 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

